

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Discours de Son Excellence Monsieur

Alexis THAMBWE- MWAMBA,

Ministre des Affaires Étrangères,

*À la 16^{ème} Session Ordinaire de la Conférence
des Chefs d'Etat et de Gouvernement*

de l'Union Africaine

*Sur
les valeurs partagées*

Addis Abeba, le 31 Janvier 2011

Monsieur le Président,

Avant toute chose, je voudrais m'acquitter d'un agréable devoir traditionnel, celui de vous exprimer, au nom de la délégation qui m'accompagne et au mien propre, mes sentiments de satisfaction de vous voir à la direction de nos assises pour une nouvelle échéance qui s'ouvre.

Vos qualités exceptionnelles, alliées à votre profil politique bien connu, sont un gage certain pour une issue heureuse de nos travaux. Mais il s'agit là d'un sacerdoce, d'une charge qui pèse et qui commande que les uns et les autres mettent la main à la pâte pour, tant soit peu, vous alléger ce poids. Dans tous les cas, j'aimerais vous rassurer, **Monsieur le Président**, que la République Démocratique du Congo et sa délégation sont prêtes à vous accompagner volontiers dans l'accomplissement de vos lourdes tâches.

J'aimerais par ailleurs exprimer toute notre gratitude à l'endroit de votre prédécesseur, Son Excellence le **Dr. BINGU WA MUTHARIKA**, Président du Malawi, pour la compétence et la sagesse avec lesquelles il s'est acquitté de sa mission.

Je ne peux oublier les membres du Bureau sortant pour leur apport aux solutions des problèmes inhérents au fonctionnement de l'architecture de paix et de sécurité dans le continent.

Dans le même ordre d'idées, je m'en voudrais de ne pas saluer les efforts remarquables que ne cesse de déployer, avec son équipe, le **Dr. Jean PING**, Président de notre Commission, pour la mise en œuvre des décisions, règlements et procédures de l'Union.

Monsieur le Président,

En venant ici, votre Frère, Son Excellence Monsieur **Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo qui, pour des raisons évidentes d'Etat, n'a pu effectuer le déplacement d'Addis-Abeba pour la circonstance, m'a chargé de vous transmettre, à vous-même Monsieur le Président et à travers vous, à

chacun des membres de cette Auguste Assemblée, ses vœux ardents et sincères de Bonne et Heureuse Année 2011, tout en souhaitant que pour leur réussite et pour l'honneur de notre Organisation, les travaux de la présente session se déroulent dans une atmosphère apaisée.

Monsieur le Président,

Son Excellence Monsieur le Président **KABILA** vous rassure de sa ferme volonté de continuer à consolider, en République Démocratique du Congo, une sécurité accrue à laquelle il consacre toute son énergie.

Certes, quelques poches résiduelles d'insécurité subsistent encore dans trois Territoires sur les 145 que compte le Pays, du fait des activités criminelles des groupes armés d'origine étrangère, à savoir, les FDLR et le LRA. Cependant, de manière générale, la situation sécuritaire de la RDC est aujourd'hui meilleure, comparée à ce qu'elle était il ya deux ans.

Monsieur le Président,

Je m'en vais, à présent, axer mon intervention sur le thème du Sommet, à savoir << **Les valeurs partagées: pour une plus grande unité et intégration** >>.

D'emblée, **Monsieur le Président**, qu'il me soit permis de proposer une ébauche de définition, laquelle m'amène à considérer les valeurs partagées comme étant une sensibilité partagée qui sous-tend un certain nombre de besoins et des idéaux collectifs visant à donner corps à des objectifs communs. Dans ce sens, nous pouvons simplement constater des prémisses desdits objectifs.

En d'autres termes, autant les objectifs poursuivis sont multiples et variés selon les besoins, autant les valeurs partagées le sont également. Elles peuvent en effet être multiples, variées, transversales, voire évolutives, le tout étant fonction des besoins de la collectivité concernée.

Monsieur le Président,

Je voudrais me faire ici le devoir de rappeler que ma délégation n'a pas la prétention de considérer cette interprétation comme étant la meilleure. Nous pouvons toutefois la considérer comme une contribution à la démarche collective, dans la mesure où elle se trouve reflétée dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies (ONU), laquelle dans son préambule, pose le postulat de **tout faire pour préserver les générations futures du fléau de la guerre**, ce qui est aussi un objectif à atteindre.

En toute logique, cette stratégie comme n'importe quelle autre du genre disparaît en principe lorsque l'objectif ou les objectifs correspondants auront été réalisés. Toutefois, nous pouvons, d'expérience, affirmer que cette hypothèse ne joue pas de manière statique. Dans le cas par exemple de la stratégie des Nations unies, l'on ne peut pas affirmer, sans risque de verser dans l'incongruité, que les objectifs de paix et de sécurité ont été atteints sur toute la ligne et que les valeurs partagées du même ordre n'ont plus leur raison d'être. Ces valeurs, selon ma délégation, jouent le rôle de catalyseur de divers processus visant la Justice, la Paix, la Sécurité et le Développement.

Par contre, certaines valeurs partagées ont un rôle éphémère à jouer. Il en est ainsi par exemple du recours au service des soins préventifs de santé pour prévenir les cas des maladies et des morts prématurées. Ces genres de valeurs partagées qui intéressent particulièrement un homme avisé ou une collectivité disparaissent aussitôt que l'objectif aura été atteint, quoiqu'elles demeurent entières sous leur aspect conceptuel.

Cette approche nous permet, **Monsieur le Président**, de tirer la conclusion que l'Union Africaine, à l'instar de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), a besoin de prendre conscience de l'existence de ces valeurs partagées, pour le maintien de l'unité et de l'intégration de l'Afrique.

Pour ce faire, nous proposons que l'Union Africaine entreprenne le travail de codification de ces valeurs, en ayant présent à l'esprit l'Unité, l'Intégration et le Développement du continent.

Au premier rang de ces valeurs, il y a lieu de mentionner la Paix et la Sécurité, le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la démocratie, l'Etat de Droit, le respect des engagements pris, les élections régulières, et j'en passe... Ces valeurs sont, à n'en point douter, les convergences incontournables destinées à favoriser l'éclosion et la consolidation de l'unité et l'intégration de notre continent, pourvu que les Etats soient en mesure d'en faire un usage utile. C'est dans cette optique que ma délégation saisit l'occasion qui lui est offerte pour saluer la signature du Mécanisme d'Evaluation par les Pairs, qui permet aux Etats membres de s'y soumettre en vue de bénéficier, à terme, des fruits des progrès dans ce domaine.

Pour terminer, Monsieur le Président, ma délégation souscrit au projet de Déclaration sur << les valeurs partagées: pour une plus grande unité et intégration >>.

Je ne saurai clore mon propos sans remercier le Gouvernement et le Peuple éthiopiens pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à moi-même ainsi qu'aux membres de ma délégation.

Je vous remercie.